

Offizielle Schwangerschaftsberatungsstelle des Kantons Obwalden

elbe – Fachstelle für Lebensfragen
Einzel- und Paarberatung, Schwangerschaft & Familienplanung, Sexualität
Hertensteinstrasse 28, 6004 Luzern
Telefon 041 210 10 87
info@elbeluzern.ch
www.elbeluzern.ch

Weitere Hilfs- und Beratungsstellen

Pflege- und Adoptivkinder Schweiz
Pfungstweidstrasse 16, 8005 Zürich
Telefon 044 205 50 40
www.pa-ch.ch

Sozialdienste der Einwohnergemeinden des Kantons Obwalden

Persönliche Beratung, Sozialhilfe, Alimenteninkasso und Bevorschussung,
Massnahmen usw.

Jugend- und Familienberatung

Dorfplatz 4, 6060 Sarnen
Telefon 041 666 62 56

Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde

Dorfplatz 4a, 6060 Sarnen
Telefon 041 666 61 26
Abklärung und Anerkennung der Vaterschaft sowie Unterhaltsvertrag

Verein Kinderbetreuung Obwalden

Spitalstrasse 4, 6060 Sarnen
Telefon 041 660 20 30
Vermittlung von Tagesplätzen

Haus für Mutter und Kind

Obkirche 2, 6052 Hergiswil
Telefon 041 630 24 46

Betreute Wohnmöglichkeiten für Frauen und Kinder während und nach der Schwangerschaft

Obwaldner Sozialfonds für Mütter und Familien in Not

Telefon 041 670 01 05 oder 041 660 82 44

Guide

Gemäss Art. 120 Abs. 1 Bst. b des Strafgesetzbuches

Involontairement enceinte?

Dieser Leitfaden ist erhältlich bei:

Gesundheitsamt
St. Antonistrasse 4
6060 Sarnen

Tel. 041 666 64 58
gesundheitsamt@ow.ch

Sozialamt
Dorfplatz 4
6060 Sarnen

Tel. 041 666 61 32
sozialamt@ow.ch

Vous avez décidé d'interrompre la grossesse

Dans ce cas, votre médecin mènera un entretien approfondi avec vous et vous informera au sujet des dispositions légales et des risques que présente un avortement pour la santé. Contre signature, il ou elle vous remettra le présent guide avec les adresses des centres de consultation en matière de grossesse.

Vous seule, en tant que femme concernée, êtes en mesure de décider si vous voulez mener la grossesse à terme ou non et le cas échéant de faire adopter l'enfant.

Vous avez moins de 16 ans et vous envisagez d'interrompre la grossesse

Alors vous devrez, outre l'entretien approfondi avec votre médecin, vous adresser obligatoirement au centre de consultation en matière de grossesse. Ces consultations pour les mineures sont également gratuites, confidentielles et soumises au secret professionnel.

Vous réfléchissez à faire adopter l'enfant

Faire adopter un enfant après sa naissance est une décision difficile à prendre. La « Schweizerische Fachstelle für Adoption », un centre spécialisé pour l'adoption, est à votre disposition pour vous informer et vous aider.

Vous avez le droit à un conseil – gratuit, neutre et confidentiel

Une grossesse non désirée peut soulever de nombreuses questions, provoquer des sentiments contradictoires et des craintes. Selon la loi fédérale, vous avez dans cette situation le droit de vous faire conseiller et aider gratuitement, peu importe que vous souhaitiez mener votre grossesse à terme ou non.

Si vous avez encore besoin de temps pour murir votre décision ou si vous souhaitez une discussion franche sur votre situation personnelle, vous pouvez vous adresser au centre officiel de consultation en matière de grossesse qui pourra vous aider pour les questions sociales, psychologiques, financières et juridiques.

Ces conseils pourront vous aider à prendre la bonne décision. Vous pouvez également consulter ce centre après une interruption de la grossesse, pour des questions liées à la contraception ou si vous avez décidé de mener votre grossesse à terme.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir accompagnée de votre partenaire ou d'un proche. Ces consultations sont gratuites, les entretiens sont confidentiels et soumis au secret professionnel.